

QUALITÉS GÉNÉRALES

Définition

Les paysages forestiers sont des zones boisées continues, peu peuplées. Ils sont façonnés par le climat, la topographie, la géologie et l'altitude.

Les forêts recouvrent environ un quart du territoire valaisan, des rives du Rhône jusqu'à la zone subalpine où la limite de la forêt atteint 2'000-2'400 m selon les régions. Un gradient s'observe ainsi depuis le lac jusqu'au fond des vallées alpines où se succèdent des boisement riverains associés à diverses reliques de boisements de plaine, puis des hêtraies, sapinières, chênaies, pinèdes, pessières, mélizins et arolières.

Les forêts imprègnent ainsi le paysage, par les mosaïques de peuplements de structures différentes et les teintes des feuillages caducs ou persistants, printanières ou automnales. L'activité humaine au cours de son évolution a fortement modifié la répartition des surfaces et les types de forêts actuels. L'épicéa a ainsi été fortement favorisé au détriment du sapin blanc et du hêtre. Les pâturages boisés riches en mélèzes présentent un type forestier typiquement créé par la main de l'homme. En plaine, on trouve plusieurs plantations de peupliers qui avaient historiquement pour vocation de fournir du bois de râperie pour les papeteries.

Cadre cantonal

Les forêts doivent être conservées dans leur étendue et leur répartition géographique, et protégées en tant que milieu naturel (art. 1 LFo).

La fiche A.6 « Fonctions et gestion forestière » du PDC pose les enjeux d'une stratégie de développement basée sur le renforcement des fonctions protectrices, productives, biologiques et sociales de la forêt et formule des principes de base tels que : maintenir et promouvoir l'économie forestière régionale qui permet de réduire l'impact sur l'environnement en utilisant une ressource locale et renouvelable ; assurer et améliorer la fonction de protection de la population des forêts par un entretien efficace et régulier ; augmenter la biodiversité, en premier lieu dans les types de forêt particuliers au Valais et/ou contenant des espèces rares ou emblématiques du canton ...

Qualités

Le paysage forestier dense englobe tous les milieux forestiers dominés par les arbres, qu'ils soient de plaine, de coteaux ou de versants forestiers. Il se distingue par ses quatre fonctions principales : protection contre les dangers naturels, production de matière première durable, protection de la biodiversité et récréation (accueil du public notamment à travers le réseau dense de sentiers pédestres et de lieux de contemplation).

La fonction de production répond aux buts d'exploitation et de valorisation du bois (également pour des produits typiques régionaux). On peut remarquer un fort attachement de la population à la forêt, notamment aux fonctions protectrices et de délassement.

La gestion forestière actuelle prend en compte l'évolution de la composition en essences due aux changements climatiques, les effets de ces derniers sur la stabilité et la santé des massifs forestiers ainsi que leur impact sur la réalisation des fonctions forestières nécessaires à la population.

Les connexions entre les milieux naturels assurées par le paysage forestier remplissent la fonction de protection de la



Val Ferret - Différentes topologies de milieux forestiers typiques de vallées latérales

biodiversité. L'interface avec les milieux urbains et agricoles est parfois sujette à des conflits d'usage. Enfin, la forêt, avec ses différents étages de végétation et les multiples essences, a également un rôle d'agent régulateur face aux changements climatiques.

Références

- WWF, 2019 : Un réseau pour la biodiversité. Proposition et exigences pour une infrastructure écologique sur le Plateau suisse
- Ville de Sion, 2017 : AcclimataSion, Aménagement des villes et adaptation au changement climatique
- OFEV, 2015 : Biodiversité en forêt, Objectifs et mesures
- État du Valais, 2014 : Guide de la forêt valaisanne
- OFEV, 2013 : Politique forestière 2020, Visions, objectifs et mesures pour une gestion durable des forêts suisses
- OFEV, 2013 : Forêt protectrice en Suisse, du projet SilvaProtect-CH à la forêt protectrice harmonisée
- Bio-eco, du dialog-umwelt, Ernst Basler+Partner, 2012 :

Adaptation aux changements climatiques dans les villes suisses, Rapport final

- Agidea, 2009 : Les réseaux écologiques, Une ordonnance pour promouvoir les réseaux écologiques
- OFEV, 2005 : Gestion durable des forêts de protection
- Delarze R., 2005 : Réseau Écologique Cantonal pour la plaine du Rhône (REC), Concept directeur
- OFEV, 2004 : Programme forestier suisse, Programme d'action 2004-2015
- OFEFP, 2004 : Cahier de l'environnement n°373 Nature et paysage - Réseau écologique national REN, Rapport final

Bases légales

- Loi fédérale sur les forêts (LFo)
- Loi cantonale sur les forêts et les dangers naturels (LcFDN)



Village de Liddes - Route internationale du Grand-St-Bernard et forêt protectrice de la Lantse

CHAMPS DE TENSION

Entre prestations d'habitat et foncière

Toute construction en forêt, d'ordre public ou privé, induit des nuisances à la faune et à la flore, des pollutions potentielles et la fragmentation du milieu naturel.

Les boisements de plaine sont sous pression, principalement face au développement urbain et industriel. Les surfaces agricoles (vigne et agriculture de plaine) tendent à s'intensifier. La législation forestière protège strictement les forêts. Des mesures de compensation peuvent contribuer à augmenter marginalement ces espaces naturels forestiers devenus rares en plaine.



Vernayaz - Différentes lignes à haute tension

Entre prestations d'habitat et de production

Avec la déprise agricole, les forêts de montagne progressent au détriment des espaces ouverts (prés escarpés et pâturages sous-pâturés principalement). À long terme, la biodiversité diminue avec leur fermeture.



La Luette dans le Val d'Hérens

Entre prestations foncière, de production et de régulation

Le développement d'infrastructures de production ou de transport d'énergie ainsi que d'autres constructions peuvent entrer en conflit avec les objectifs de protection de la forêt et restreindre la gestion et l'exploitation forestières (ex. vols d'hélicoptères plus complexes).



La Luette dans le Val d'Hérens

Entre prestations d'habitat et culturelle (cadre de vie)

Le développement des zones bâties morcelle les paysages naturels, ce qui impacte la concrétisation des fonctions forestières.

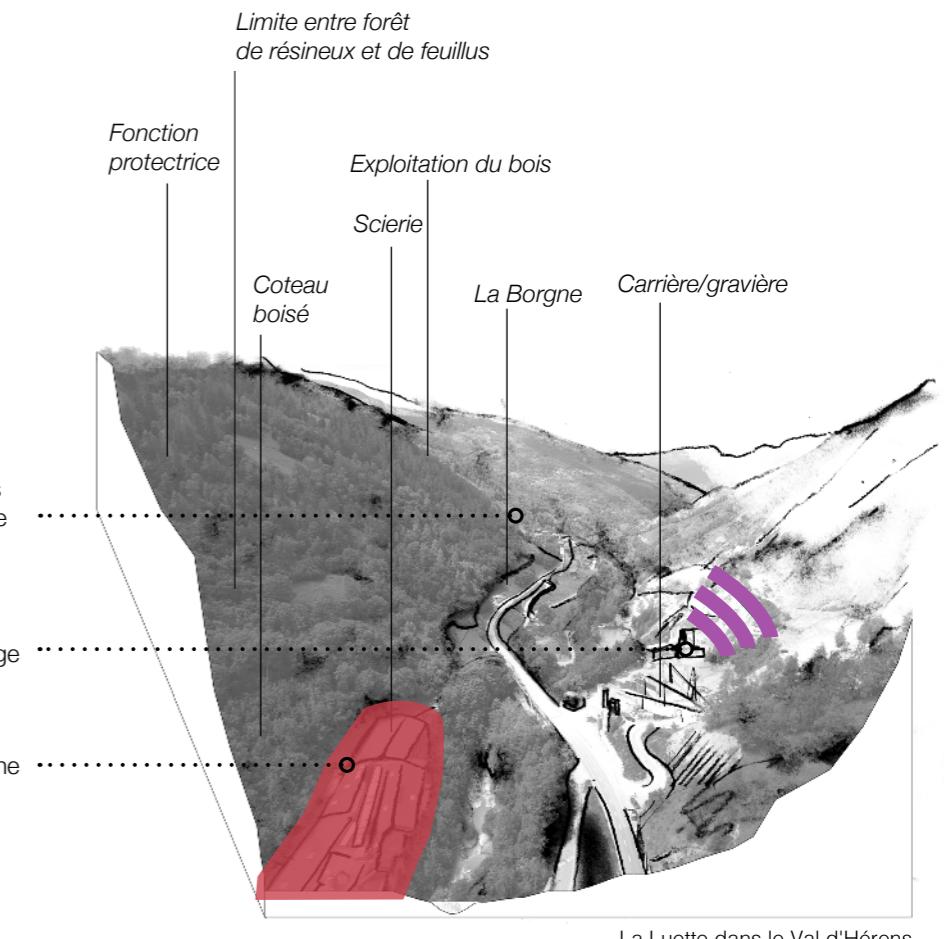


Val de Bagnes - Anciens pâturages abandonnés, reboisés d'épicéas et de mélèzes, ainsi que différentes friches plus récentes de feuillus divers dans les mayens en amont

La forêt est très prisée pour de nombreuses activités de loisirs, ce qui peut nuire à la flore et à la tranquillité de la faune

Nuisances dans un lieu sauvage

Activité industrielle en forêt riveraine



La Luette dans le Val d'Hérens

Entre prestations d'habitat et culturelle (loisirs/détente)

La forêt est très prisée pour de nombreuses activités de loisirs, ce qui peut nuire à la flore et à la tranquillité de la faune.